

A la découverte des vestiges du passé ...

Avant la conquête :

L'occupation amérindienne ancienne

On sait que l'île fut l'objet d'occupations amérindiennes, difficilement datables. Les polissoirs présents sur la plage en sont la preuve.



XVII-XVIIIème : La colonisation

Dès 1643, la France organise des expéditions pour tenter de coloniser la Guyane. A cette période, les Jésuites arrivent puis occupent l'île la Mère. Celui-ci accueillit de plus, à partir de 1776, les lépreux de Cayenne. En 1786, l'île est très largement défrichée pour l'installation d'une ferme.

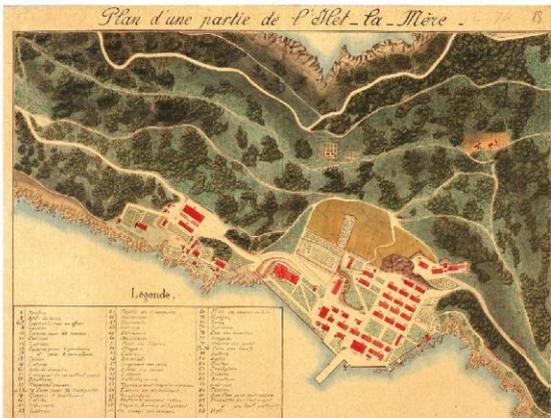
Les traces de la colonisation sont peu visibles : les fondations des habitations ont très probablement été ré-utilisée par le bagne.

1852-1875

La période pénitentiaire

En 1852 est ouvert le pénitencier de l'île la Mère, parmi les premiers bagnes de Guyane. S'y succéderont : les déportés politiques, les condamnés aux travaux forcés, les récidivistes, les interdits de séjour, puis enfin, les invalides et les « travaux légers » de tous les autres pénitenciers. Une quinzaine de bâtiments pouvait accueillir 600 détenus. Vingt ans après son ouverture, une épidémie de fièvre jaune frappe le bagne, et contraint à l'abandon de l'île.

La plupart des ruines visibles sur l'île datent du bagne : hôpital, clocher, église, bâtiments de condamnés...



Plan du bagne - Vers 1850 (SRA)

1981-2001

L'Institut Pasteur

En 1981, l'Institut Pasteur construit une annexe sur l'île. Un élevage de saïmiri (ou singes écureuils) est implanté sur l'île. Les singes sont réservés pour un éventuel besoin en sérum servant à l'élaboration d'un traitement anti paludique. Beaucoup d'entre eux s'échappaient des cages et vivaient en semi-liberté. En 2001, l'Institut Pasteur se retire. les cages sont ouvertes : seuls les singes trop farouches ont été ramenés sur le continent.

1923-1933 :

Une ferme « modèle » sur l'île

Entre 1923 et 1933, l'île fut louée par la femme d'un bagnard dénommé Duez, qui avait détourné un milliard de francs des biens de l'Eglise. Cette femme de caractère se fit obéir des 20 forçats qu'elle employait et mit en place sur l'île une ferme « modèle » pour la Guyane.

Traces visibles : les nombreux arbres fruitiers présents sur l'île.



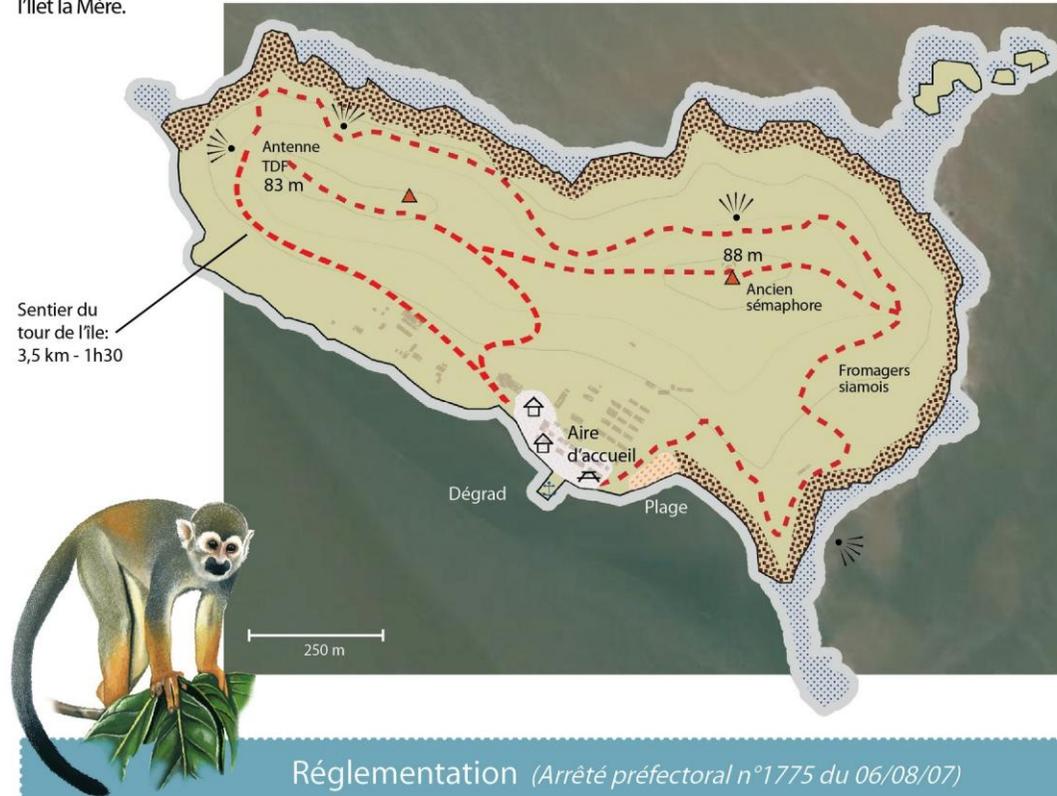
L'ÎLET LA MÈRE : Bienvenue sur un site préservé

Le Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du Littoral est un établissement public, dont la mission est de préserver par la maîtrise foncière, des sites naturels des rivages français. Le Conservatoire s'est vu affecter l'ensemble des îlets de Rémire (Îlets la Mère, le Père, le Malingre, les Mamelles) en 2005, soit au total une surface de 92 hectares dont 49 pour l'île la Mère.

Valorisation de l'île la Mère

Aujourd'hui, seul l'île la Mère a pour vocation l'accueil du public. Dans ce but, le Conservatoire a fait procéder à la réouverture d'anciens chemins permettant d'effectuer des balades et de faire le tour de l'île.



Réglementation (Arrêté préfectoral n°1775 du 06/08/07)

L'île la Mère est un espace naturel et historique rare du littoral guyanais.

Merci de respecter ces consignes :

- L'accès à l'ensemble de l'île est possible, en restant sur les sentiers balisés
- Le séjour nocturne est interdit sur l'île
- La chasse et la capture des animaux non domestiques (vivants ou morts) ainsi que le ramassage de leurs œufs sont proscrits
- Les animaux domestiques tenus en laisse sont tolérés
- Merci de ramener vos ordures
- Les feux doivent être réalisés dans les emplacements réservés à cet effet
- Merci de prendre soin de ne pas détériorer les vestiges.
- Merci de ne pas nourrir les animaux présents sur l'île, et en particulier les saïmiris : ils risquent de ne plus savoir se nourrir par eux mêmes!!



Conservatoire
de l'espace
littoral
et des rivages
lacustres



Des îlets exceptionnels,
sur tout le littoral
amazonien

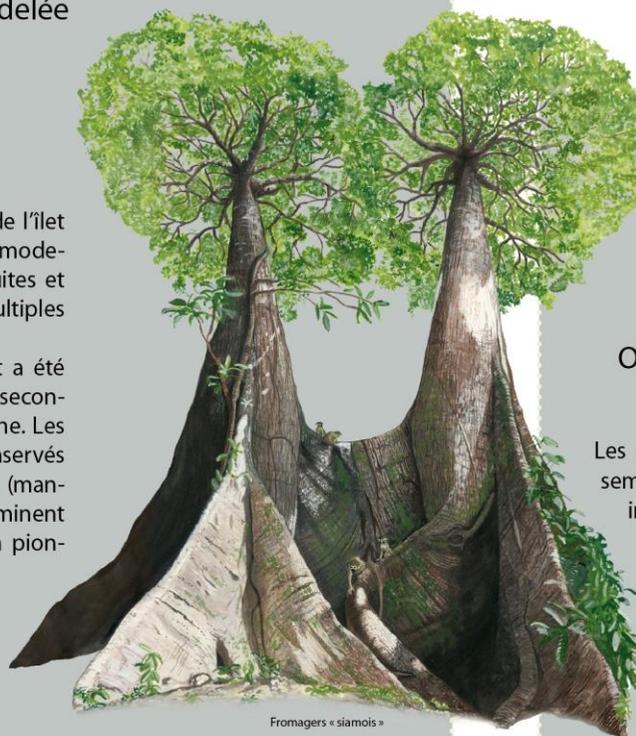
Les îlets de Rémire se sont formés
à partir d'une roche volcanique, il y
a 150 millions d'années.

Avec l'île du Grand Connétable et
les îles du salut, ils constituent les
seuls îlets affleurants sur tout le
littoral amazonien.

Une végétation modelée
par les occupations
passées

La végétation originelle de l'îlet
a considérablement été mode-
lée par l'activité des Jésuites et
la présence du baigne : multiples
défrichements, cultures...

Après son abandon, l'îlet a été
reconquis par une forêt secon-
daire, dense mais peu riche. Les
arbres qui avaient été conservés
(fromagers...) ou plantés (man-
guiers, mombins...) dominent
aujourd'hui la végétation pion-
nière.



Fromagers « siamois »

Sur la côte rocheuse, au nord,
se trouve la végétation typique
des rochers du littoral guyanais,
avec le cactus cierge et la grande
agave, deux espèces protégées.

Au niveau de la bande côtière,
pousse une végétation consti-
tuée d'espèces adaptées au mi-
lieu marin (cocotiers, hibiscus...).



Grande agave



Cactus cierge

Observer la nature...



La diversité animale de l'îlet la Mère est plus faible que celle d'une forêt du continent. Cette relative pauvreté est liée au caractère insulaire et très certainement aux occupations humaines récurrentes.

Observer les singes sur l'îlet...

Les mammifères présents sur l'îlet
semblent avoir été essentiellement
introduits par l'homme. Les singes
ayant servi à la recherche anti
paludique ont été relâchés
à partir de 1981 par l'Insti-

tut Pasteur sur l'îlet la Mère.
Ils sont particulièrement
peu farouches !! On retrou-
ve également des rats, des
agoutis, et quelques espèces de
chauves-souris.



... et la faune marine depuis les rochers

Si les 40 espèces d'oiseaux de l'île
sont parfois difficiles à observer dans
la forêt, il est facile d'admirer les
oiseaux marins : aigrettes, sternes et
frégates superbes, dont les colonies
nichent sur l'île du Connétable.

Les abords de l'îlet constituent des
petits habitats (rochers, zones abri-
tées, bas fonds...) concentrant la
faune marine. Vous aurez peut-être la
chance d'observer dauphins
(Sotalies),
lamantins
et tortues
vertes, qui
sont
régulière-
ment
signalés !



Tortue verte



Lamantin, mammifère
aquatique intégralement
protégé